

DEPARTEMENT  
Charente - Maritime

Séance du 20 mars 2023

**NOMBRE DE MEMBRES**

Afférents au Conseil  
d'Administration 9

En exercice 9

Nombre de présents 8

Nombre de votants 8

Date de la convocation  
16 mars 2023

L'an deux mille vingt -trois, le vingt mars, à dix-huit-heures le Conseil d'Administration du CCAS de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrice BROUHARD.

Présents: Monsieur Patrice BROUHARD, Président - Madame Béatrice PREVOST, Vice- Présidente - Madame Béatrice ORTEGA - Madame Ghislaine JOUANNET - Madame Evelyne BERUSSEAU- Madame Claire DEBRIE - Madame Michèle MURARO - Madame Corinne MICHAUD- LAUTURE

Excusés : Madame Chantal BROUHARD

A été nommée secrétaire de séance Madame Béatrice PREVOST

**CCAS 2023\_03\_04 Budget CCAS 2023 – Vote du budget primitif 2023**

Monsieur le Président propose le projet de budget 2023 suivant :

**Dépenses 2023**

Chap./Articles	Désignation	réalisé 2022	budget 2023	Remarques
<b>011</b>	Charges à caractère général	4 519,63	5 760.00	
60622	Carburants	28,60	50.00	?
60623	Alimentations	20,00	30.00	?
60632	Fournitures de petit équipement	62,14	170.00	?
6064	Fournitures administratives	13,82	30.00	?
6135	Locations mobilières	9,00	0.00	?
6232	Fêtes et cérémonies	4 246,65	5 300.00	Galette déjà 639 € + ...- colis aînés fin année 2023 -autre en cours d'année 2023 ?
6256	Missions	66,42	100.00	?
6281	Concours divers (cotisations...)	73,00	80.00	?
<b>012</b>	Charges de personnel et frais assimilés	114,00	120.00	
6451	Cotisations à l'URSSAF	114,00	120.00	
<b>65</b>	Autres charges de gestion courante	2 162,11	3 700.00	
6562	Aides	202,11	1200.00	dont 600 remboursables ?
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres personnes de droits pr	1 960,00	2500.00	Enveloppe estimative - Délibération devant être prise lors d'une réunion ultérieure
<b>67</b>	Charges exceptionnelles	500,00	500.00	
674	Subventions de fonctionnement exceptionnelles	500,00	500.00	
<b>022</b>	Dépenses imprévues	0,00	700.00	
022	Dépenses imprévues	0,00	700.00	
		7 295,74	10 780.00	

**Recettes 2023**

Chap./Articles	Désignation	Réalise 2022	budget 2023	Remarques
<b>70</b>	Produits des services, domaine et ventes diverses	40,00	852.11	
70878	Remb. frais par d'autres redevables	40,00	852.11	Remboursement aide 2022 : 142.11 + 110 + moitié aides 1200
<b>74</b>	Dotations, subventions et participations	7 102,18	8 183.63	
7474	Communes	7 102,18	8 183.63	
<b>002</b>	Excédent de fonctionnement reporté	1 897,82	1 744.26	
002	Excédent de fonctionnement reporté	1 897,82	1 744.26	
		9 040,00	10 780.00	

AR Prefecture

017-211701859-20230328-CCASBP2023-BF

Reçu le 11/04/23

**Le conseil d'administration, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, décide d'approuver le budget primitif 2023 du CCAS tel présenté ci-dessus par Monsieur le Président.**

Fait et délibéré à LE GUA, les jours, mois et ans susdits  
Ont signé au registre les membres présents,  
Pour extrait conforme,

Affichée le 11/04/2023

Le GUA, le 28 mars 2023  
Le Président,  
Patrice BROUHARD

Auteur de l'acte : conseil d'administration du CCAS du GUA

Transmis au contrôle de légalité le : 11/04/2023

Publié sur le site internet de la commune le : 11/04/2023

